

Bulletin municipal de MAZAYES



Edition janvier 2024

SOMMAIRE

Mot du maire	1
Assainissement	2
Les Déchets.	3
Terrain multisport.	4
Secrétaire de Mairie	5
Nos centenaires	6
Travaux à Coheix	7
Sécurité routière	8 & 9
État civil 1923-2023.....	10 & 11
Horaires du secrétariat et formalités.....	12
Tarifs publics	13
Le compte administratif 2022	14
Les finances communales	15
Les budgets primitifs 2023	16 à 19
Les délibérations du conseil municipal	20 à 22
Les analyses d'eau.....	23 & 24
Informations pratiques	25
La vie des associations	26 à 37
Informations diverses	38 à 45
Les annonceurs	46 à 48



Mesdames, Messieurs,

Vous voilà en possession du bulletin municipal 2024. Ce bulletin préparé et mis en page par la commission communication, vous présente les principaux dossiers ainsi que des délibérations les plus importantes de l'année 2023.

L'année 2023 a vu la poursuite des travaux d'assainissement avec la fin de la construction de la 3^{ème} tranche sur Petit-Chambois et Grand-Chambois et le démarrage de la tranche n°4 sur la rue de la Croix du Try.

La construction du terrain multisports a commencé et sera prochainement achevée. Ce terrain mis à disposition de tous avec un accès aux personnes à mobilité réduite permettra aux enfants de l'école, et aux associations ayant signé une convention d'utilisation avec la commune de profiter d'un équipement adapté à la pratique sportive.

Ce dossier a fait l'objet d'une attribution de subvention de la part de l'Agence Nationale du Sport pour un montant de 46 764 € sur les 77 941 € HT de travaux.

Une attribution de la part de la Région Auvergne Rhône Alpes est attendue.

Sur cette fin d'année 2023 et pour donner suite au dossier déposé auprès du Conseil départemental, des essais de sécurité avec mise en place d'écluses et limitation de vitesse à 30 km/h ont eu lieu sur la route des Carriers au niveau du terrain multisports.

Les résultats du contrôle de vitesse sont en attente et même si cette installation ne rencontre pas une approbation totale, il faut rappeler son utilité : **La sécurité de tous**. D'autres pistes seront étudiées en accord avec les services routiers du département.

Le Conseil municipal aura à se prononcer sur la mise en place de moyens permettant de réduire la vitesse sur la traversée du Petit-Chambois et ce, même si certains compromis s'avèrent nécessaires.

Toujours sur le thème de la sécurité routière, l'arrêté municipal promulguant le classement de Champille en agglomération a été publié. Rapidement les panneaux nécessaires seront posés prescrivant ainsi les règles de circulation en agglomération, à savoir « **50 km/h par défaut, et interdiction de l'usage des avertisseurs sonores** sauf en cas de danger immédiat »

Pour finir sur les projets, 2024 verra la poursuite des travaux d'assainissement sur le Petit-Chambois avec la tranche n°4 qui sera menée à son terme sur le premier semestre ainsi qu'une partie de la tranche n°5 sur le chemin des Branchères.

Côté personnel communal, cette année 2024 verra le départ en retraite de Maryse ANDANSON, secrétaire de mairie depuis 2002. Un grand merci à elle pour ce travail effectué auprès des élus, des maires et de l'ensemble de la population. Elle sera remplacée par Madame Odile SALMON habitante de Coheix à qui nous souhaitons la bienvenue.

Merci à l'ensemble du personnel communal pour le travail effectué au profit de tous.

Merci à l'ensemble des bénévoles de toutes les associations pour leur participation à la vie communale. Également, un grand merci à nos fidèles annonceurs qui permettent ainsi de vous proposer un bulletin de qualité.

Pour terminer, je voudrais rendre hommage à Gérard MIOCHE Maire de 1983 à 1997, décédé en fin d'année. Merci à lui pour ces années passées au service de la commune et de ses habitants. Nous adressons nos pensées les plus émues à sa famille.

Le Conseil municipal et moi-même vous adressons ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

Bonne lecture.

Très cordialement.

Patrick DURAND. Maire.

Assainissement

Les travaux de construction du réseau de collecte des eaux usées de Chambois se sont poursuivis cette année 2023, au chemin des Fournières et pour quelques habitations de la route des carriers côté Pontgibaud. Sur cette zone un poste de relevage a été installé pour permettre l'écoulement des eaux provenant des habitations situées côté nord du Petit Chambois.

Au Grand Chambois, le collecteur reliant la station d'épuration au chemin des Branchères a été posé durant l'automne. Ces travaux ont été réalisés en grande partie rue de la Viarle mais aussi rue de la fontaine du bois.

Enfin les travaux ont été engagés le long de la rue de la Croix du Try où un poste de relevage est prévu pour permettre l'écoulement des eaux des habitations situées à l'Est du Petit Chambois.

Pour la réalisation de tous ces travaux il a été parfois nécessaire de poser les collecteurs sur des parcelles privées. Nous remercions les propriétaires d'avoir donné leur accord malgré les inconvénients engendrés.



Règles d'utilisation des réseaux d'assainissement :

Comme chaque année, il est nécessaire de rappeler les termes du règlement d'assainissement qui précise que seules les eaux usées doivent être rejetées dans le réseau.

Les lingettes, protections féminines, couches, etc... ne doivent pas être évacuées par ce réseau mais déposées dans les bacs d'ordures ménagères. Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces directives afin d'éviter la survenue d'incidents dont vous seriez les premières victimes.



Les Déchets

Évolution SMCTOM :

Le syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMCTOM) de la Haute Dordogne œuvre en permanence pour maîtriser les coûts, et améliorer le service apporté aux habitants. Dans ce cadre, après avoir mis en place les bacs jaunes de tri sélectif, le SMCTOM équipera courant 2024 les communes non pourvues, des bacs de regroupement d'ordures ménagères. Pour la commune de Mazayes, ces bacs sont très majoritairement déjà en place. Néanmoins, il subsiste quelques bacs individuels qui seront remplacés par un bac de regroupement lorsque cet équipement n'existe pas à proximité. Les bacs individuels ne devront plus être utilisés. Les bacs de regroupement seront gérés par le SMCTOM qui prendra en charge leur entretien et remplacement éventuel. Cette évolution du ramassage permettra des gains de temps de collecte et une optimisation de la maintenance des bacs.

Bacs de tri sélectif :

Les bacs de tri sélectif (couvercle jaune) ont été mis en place pour permettre la valorisation des certains types de déchets (principalement papiers et emballages domestiques) et éviter des dépenses de traitement pour des déchets qui représentent une ressource financière pour le SMCTOM. A l'usage, il est régulièrement constaté que des déchets non autorisés sont déposés dans ces bacs (bâche plastique, jouets, polystyrène, ferrailles, ...). Dans ce cas, ces déchets sont refusés au centre de tri et sont éliminés par d'autres filières avec surcoût de transport et de traitement. Ce dysfonctionnement entraîne des dépenses supplémentaires et au final, ce sont tous les usagers qui paient la mauvaise attitude de quelques-uns.



Il apparaît donc, encore une fois, nécessaire de rappeler que les bacs jaunes ne constituent pas une déchetterie délocalisée, mais font partie d'une filière de collecte et de valorisation de catégories bien précises de déchets.

Pour les autres déchets, des déchetteries sont à votre disposition à Rochefort Montagne ainsi qu'à Saint Ours les Roches.

Tri sélectif aux cimetières :

En continuité de sa recherche d'économie, le SMCTOM a mis en place à l'entrée de chaque cimetière, un nouveau bac de tri sélectif.

Ce bac est destiné à recevoir les déchets issus du fleurissement des sépultures tels que terreau, fleurs, plantes, ... Il n'est pas destiné à recevoir les plastiques (pots, fleurs artificielles, ...) qui doivent être déposés dans le bac d'ordures ménagères. Les matières récoltées seront compostées et redistribuées.

Merci de bien vouloir respecter les instructions de tri affichées sur place.



Le Terrain multisport

Projet né de la volonté du conseil municipal en 2022, les travaux du terrain multisports de la commune ont débuté en octobre 2023 et devraient se terminer début 2024.

Ce nouvel ouvrage permettra aux jeunes et aux moins jeunes de jouer au football, handball, basket, volleyball, badminton, tennis, tennis ballon et hockey. L'école communale aura également accès aux infrastructures.

Nous avons sollicité des subventions avec le plan 5000 terrains de sport sous l'égide de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 60 % et la Région Auvergne Rhône Alpes pour un taux possible de 20 %. Les aides sont calculées sur le montant HT.

Coût total : 77 940.68 € HT



Subvention de l'ANS : 46 764 € HT

Subvention de la région AURA : 15 588 € HT

Reste à charge pour la commune : 15 588 € (solde montant HT + TVA)

L'accès sera libre
Le respect de l'ouvrage sera de mise et le civisme de rigueur.

Rondino® TERRAIN MULTISPORT

Référence : 616711- SCE + Options

MULTISPORT M 233 M2
INT 10.80 x 19.90 M
EXT 11.10 X 22.40 M

- Hauteur filet pare ballon : 5 mètres
- Accès piéton & personnes à mobilité réduite (PMR) par les cages
- Cages équipées d'un système de barre amovible cadenassable anti-intrusion des vélocitateurs

Qualité de l'ouvrage : 220m²
base au sol pour usage type : 20m

pièces métal RAL au choix

8 SPORTS - 1 SEUL TERRAIN

- Football
- Basket-ball
- Handball
- Volley-ball
- Badminton
- Tennis-ballon
- Tennis
- Hockey

Nouvelle secrétaire à la mairie

Après avoir œuvré 22 ans au secrétariat de la maire, Maryse Andanson nous quittera bientôt pour se consacrer pleinement à une retraite bien méritée. Dans une commune comme la nôtre, le poste de secrétaire de mairie est particulièrement important. Maryse a toujours fait preuve d'un très grand professionnalisme et a su s'adapter aux très nombreuses évolutions imposées par l'informatisation des procédures.

Avant de partir, Maryse aura à cœur d'assurer sa succession en transmettant ses connaissances à sa remplaçante Odile SALMON.

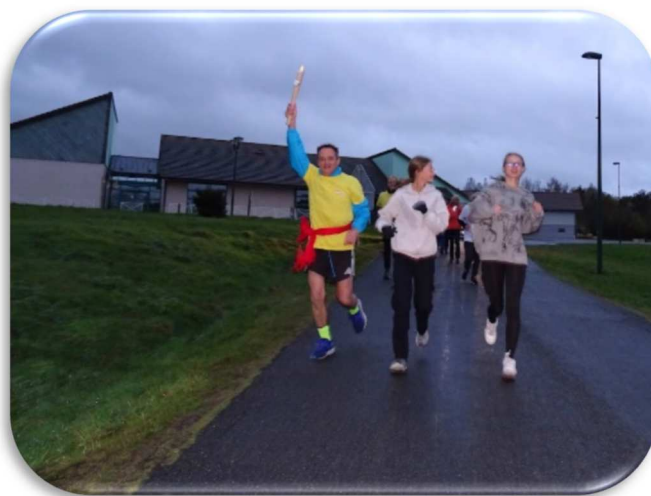
Odile, qui assurera l'ensemble des missions de secrétaire, saura vous accueillir et traiter toutes vos demandes.

Toute l'équipe municipale remercie Maryse pour toutes ces années passées à notre service. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Bienvenue à Odile dans notre équipe municipale, nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans son nouveau poste.

Relais de la flamme Dôme Sancy Artense

Mazayes a accueilli, le 4 novembre, la flamme des jeux intercommunaux Dôme Sancy Artense. Partie de Saint Donat le 30 septembre, elle a achevé son périple à Mazayes au terme d'un parcours traversant les 27 communes du territoire. Cette manifestation, qui a réuni de nombreux mazayais à la salle des fêtes, était destinée à promouvoir la réalisation des jeux intercommunaux prévus en juin 2024.



Ces jeux, ouverts à tous, constitueront, au travers des diverses disciplines proposées, un moment d'échanges et de partage pour les habitants de cet immense territoire.

Pour découvrir tous les détails des jeux 2024, et vous inscrire afin de participer aux épreuves, consultez le site

<https://jeux2024dsa.fr>.



Nos centenaires

En 2022, la commune de Mazayes a eu le plaisir de compter dans ses rangs la première centenaire recensée, en la personne de Madame Yvonne GAUFIER, née le 26 juillet 1922 et habitante du village de Coheix.

Une petite cérémonie a permis de lui remettre quelques cadeaux en présence de son fils Marcel et de trois petit-enfants.



En avril dernier, à la salle des fêtes de Mazayes, Jeanne Mioche a fêté ses 100 ans entourée de sa famille et de ses nombreux amis et proches.

Jeanne, née en mars 1923 à Ceysnat, a grandi à Montmeyre avant de venir habiter au Petit-Chambois en janvier 1947 suite à son mariage avec Roger Mioche, un des tailleurs de pierres du village. De nature curieuse et ouverte aux autres, Jeanne s'est toujours intéressée à l'actualité et à la vie de la commune, intérêt d'autant plus marqué que son mari Roger a exercé les fonctions de maire de Mazayes de 1959 à 1983 auquel a succédé leur fils Gérard jusqu'en 1997.

Aujourd'hui encore Jeanne habite au Petit Chambois avec pour voisins une grande partie de sa famille.



Des travaux de rénovation à Coheix

La municipalité a engagé de nombreux travaux en 2023 sur le village de Coheix.

Certains s'inscrivaient dans le cadre de la remise en état du "petit patrimoine" local. D'autres concernaient la poursuite de la rénovation de la salle communale située au rez-de-chaussée de l'ancienne école.

Désormais les habitants du village ainsi que les nombreux randonneurs qui empruntent le chemin en direction du Glavin, peuvent apprécier les travaux réalisés par l'entreprise Joël FERNANDES de Gelles, sur la croix qui borde le chemin et la fontaine située à proximité du terrain communal. Ces rénovations ont permis de valoriser notre patrimoine historique en leur redonnant une nouvelle vie et pour le plaisir visuel de tous.

Quant à la salle communale, dont la dalle avait déjà été entièrement refaite en 2022 par cette même entreprise, elle est de nouveau remise en service depuis le mois de novembre à la suite de la pose d'un carrelage au sol réalisée au mois d'avril par l'entreprise Nicolas MONNET de Bannières, la peinture des murs et la pose d'une VMC et d'un faux plafond dans le WC de l'entrée réalisées au mois de septembre par l'entreprise Arnaud MIOCHE de Mazayes.

La municipalité va poursuivre en 2024 la campagne de travaux lancée depuis déjà de nombreuses années pour entretenir notre patrimoine qui subit au fur et à mesure des années les assauts du temps. Mais, si de nombreux édifices ont déjà retrouvé une nouvelle jeunesse, notamment ceux réalisés sur les fours banaux, la liste des témoins de notre histoire locale restants à rénover est encore longue. La municipalité reste fortement engagée pour satisfaire les habitants de tous les villages de la commune pour la valorisation du patrimoine local.



La Croix de la Saint-Jean



Ralentis,
sinon...

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



Rouler vite est irresponsable et dangereux.

« Ils ont fait le choix d'en parler, à vous de les entendre
On pense toujours que ça n'arrive qu'aux autres. On pense trop souvent être à l'abri du danger. »



Brice

Je suis accidenté(e) | Hirtzbach 68 - 12 août 2007



8 décembre 2007, 4h du matin, je sors de discothèque. Beaucoup trop éméché, je prends le volant de mon bolide pour rentrer chez moi et ramener mon ami. Jeune et inconscient, j'ai bu, fumé et roulé trop vite sans jamais y voir de mal ou même de risque.

Réveil quelques heures plus tard sur un lit d'hôpital avec les regards pleins de larmes de la famille au-dessus de moi. J'avais 21 ans et ce que je croyais impensable était arrivé : je ne suis jamais arrivé jusque chez moi, j'ai percuté un arbre à pleine vitesse.

On m'apprit que mon ami était décédé, il n'y avait pas survécu.

Le monde soudain s'écroulait, j'avais tué mon ami.

S'en suivit la rencontre avec sa famille détruite, le jugement, quelques mois de prison puis un bracelet électronique.

Non ça n'arrive pas qu'aux autres. Malheureusement la leçon vient souvent trop tard.

Aujourd'hui, je reviens du cimetière et 11ans plus tard, je trouve important de partager ce témoignage.

Réfléchissez et soyez responsables en TOUTES circonstances.

Parce que des mots ne suffiront jamais, leurs histoires, elles, sont bien réelles.

Vous pouvez retrouver tous les témoignages sur le site : [https://www.securite-routiere.gouv.fr/temoignages-des-victimes-de-la-route-](https://www.securite-routiere.gouv.fr/temoignages-des-victimes-de-la-route)



Demande faite, auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT), par les élus communaux pour étudier les solutions pouvant réduire la vitesse des véhicules.

TRAVERSÉES DE CHAMBOIS ET CHAMPILLE À VITESSE TROP ÉLEVÉE ET CE NE SONT PAS SEULEMENT LES TOURISTES !

1. Pour la traversée du Petit Chambois :

La DDT nous a présenté plusieurs dispositifs dont une partie peut être mise en œuvre rapidement. Il a été décidé d'installer, entre le carrefour du tennis et le carrefour des Combes, à titre provisoire, deux dispositifs de chicanes avec limitation de la vitesse à 30 km/h.

Parallèlement, un dispositif de comptage sera posé dans le but d'évaluer l'efficacité des chicanes. En fonction des résultats obtenus, une solution définitive sera étudiée et mise en œuvre en 2024.

Concernant l'entrée du Petit Chambois côté Pontgibaud, une étude complémentaire sera faite ultérieurement par la DDT.

2. Pour la traversée de Champille :

Il est envisagé la mise en place d'une signalisation d'entrée et sortie d'agglomération. Cette signalisation impose une limitation de vitesse à 50 km/h. La partie séparant Petit Chambois et Champille sera intégrée dans la zone d'agglomération.



PROBLÈME DE CIRCULATION DES POIDS LOURDS À LA TRAVERSÉE DE COHEIX.

Pour la traversée de Coheix :

Une demande de déviation de Coheix a été faite auprès du Conseil Départemental du Puy de Dôme. Il s'agit d'un dossier de longue haleine dont l'aboutissement n'est pas envisagé rapidement. Dans cette attente, pour éviter la traversée de Coheix par des véhicules non adaptés aux contraintes de circulation imposées par la configuration des lieux, la DDT étudie la mise en place d'une signalisation adaptée sur l'itinéraire Olby – Pontgibaud.



❧ L'État civil en 1923 ❧

Naissances

AUBERT Henriette Jeanne Marie née le 5 janvier à Mazayes Hautes
GAUFIER André Paul Georges né le 15 mars à l'Etang du Fung
BOUSSET Joseph Jean René né le 20 mars à Coheix
GANNE Denise Marie Madeleine née le 25 mars à Coheix
ROCHEFORT Léon Jean Baptiste Eugène né le 16 mai au Grand Chambois
COHADE Raymond Antoine né le 21 mai au Grand Chambois
VACHER Alexandre Antoine Annet né le 4 juillet au Grand Chambois
BACHELARD Pierre Marie né le 26 août à l'Etang du Fung
BOUSSET Francine Marie Jeanne née le 2 octobre à Coheix
SUDRE Jean Blaise Michel né le 10 décembre à Coheix

Mariages

ROCHEFORT Etienne et BESSERVE Marie-Thérèse mariés le 3 février
SUDRE Marius Jean et BACHELARD Julie Philomène Gabrielle mariés le 10 février
MIOCHE Antoine Marius Etienne et LEPETIT Marie mariés le 23 avril
VOLATIER Eugène et BOYER Anaïs Antoinette mariés le 30 mai
BOUSSET Jacques Baptiste et BACHELARD Anna Marie Lucie mariés le 27 juin
MAILLOT Raymond Albert et CROUZEIX Jeanne Rosalie mariés le 15 septembre
GUILLOT Félix Jean Baptiste et VALETTE Henriette Gabrielle mariés le 10 novembre

Décès

MAILLOT Anne décédée le 30 janvier à Coheix
CLUZEL Jean décédé le 13 avril à Coheix
ROUSSEAU Baptiste (jugement) décédé le 22 mai 1915 à Alexandrie (Egypte)
QUINTY Marie Antonine décédée le 5 juin à Coheix
MIOCHE Marie décédée le 10 juin au Petit Chambois
BARBECOT Marie décédée le 5 octobre au Grand Chambois
MEIGNAL Jean décédé le 27 novembre à Coheix

* date de la transcription officielle sur les registres

L'État civil en 2023

Naissances

GROLET Léna née le 14 février à Clermont-Fd
BOISSONNADE Lucien, Robert, Marcel, Louis, Pierre né le 2 juin à Clermont-Fd
PERREAU Ewen, Renal, Joël né le 25 juin à Clermont-Fd
SUDRE Lola, Charlotte née le 13 août à Beaumont
BERLAND DE BRUYNE Isla née le 22 octobre à Beaumont



Mariages

PERRIN Rémi et FRANCOMME Frédérique, Aurélie mariés le 27 mai
BOUSSET Olivier et THIVANT Anne mariés le 3 juin
BOUQUEL Alexandre, Xavier, Bernard et RAMIREZ Susana Del Mar mariés le 8 juillet
PAQUET Laurent, Gérald, Henri, Georges et NICOLE-LALLEMANT Valérie Fernande Claude mariés le 22 juillet
FOURNIER Eric Henri et COLLINOT Sandrine Delphine mariés le 12 août
HUMEAU Anthony André et FALEIX Aurélie, Yung-Hee, Nicole mariés le 25 novembre

Décès

GAUFIER Maurice Louis Blaise décédé le 20 janvier
BACHELARD Paul Lucien Gabriel décédé le 3 février
FARGEIX Robert Paul décédé le 16 avril
GENET Annick Marie décédée le 24 juillet
DAUCHE Pascal Marcel Antoine décédé le 23 octobre
MEIZONNIER Francine Marie Monique veuve
BOURDASSOL décédée le 18 décembre à Chant La Mouteyre
MIOCHE Gérard décédé le 27 décembre



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

les mardis : de 15h à 19h00

les mercredis : de 15h à 18h00

les jeudis : de 15h à 18h00

Lundi : 9h30 à 11h30, sauf si le secrétariat était ouvert le samedi précédent.

1er et 3ème Samedi de chaque mois : 9h30 à 11h30.

Tél : 04.73.88.90.95

Adresse électronique : **mairie.mazayes@orange.fr**

QUELQUES FORMALITES

☞ Changement de domicile

Nous nous adressons particulièrement aux nouveaux arrivants, propriétaires ou locataires ainsi qu'aux habitants de MAZAYES qui quitteront la Commune.

Il est très important d'un point de vue administratif de signaler tout changement de domicile à la Mairie. Diverses formalités y sont en effet liées. Les facturations, remises en place de compteurs d'eau...sont basées sur des faits précis, et correspondent généralement à des dates de départ et d'arrivée. À noter que l'eau est systématiquement facturée au propriétaire. C'est à lui qu'il appartient de réaliser la répartition entre son ou ses locataires éventuels. Ces informations sont également nécessaires pour la mise à jour de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, y compris en cas de modification du nombre de personnes au domicile.

☞ Inscription sur les listes électorales

Le processus a été modifié en 2019 - Les inscriptions sur les listes électorales peuvent être effectuées tout au long de l'année et jusqu'au 6e vendredi qui précède un scrutin.

- Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office sur la liste électorale de la commune où ils habitent lors du recensement militaire, selon une liste établie et transmise par l'INSEE.

Pièces justificatives nécessaires :

- le formulaire d'inscription : cerfa 12669 disponible en mairie ;

- une pièce d'identité ;

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous habitez chez un parent, il vous faut en plus fournir une attestation du parent établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui) ;

Enfin, les inscriptions peuvent également être déposées en ligne, via Service-Public.fr, le site officiel de l'administration française. Le fait de pouvoir voter est lié à l'inscription. Pour éviter toute mauvaise surprise, pensez à vous faire inscrire !

☞ Carte d'identité : s'effectue auprès des mairies habilitées.

Une synthèse des démarches à destination des demandeurs est consultable sur le site de la Préfecture <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/les-demandes-de-cartes-d-identite-se-modernisent-a-a6032.html>

☞ Passeport (⌚ délai de réalisation : environ 4 semaines).

Pour la réalisation des passeports biométriques, plusieurs mairies peuvent recevoir vos demandes, dont la mairie de Rochefort Montagne, mais aussi Chamalières, Aubière et Clermont Ferrand. La mairie de Rochefort Montagne reçoit les mardis et vendredis matins, sur rendez-vous.

Un Rendez-vous est obligatoire au préalable auprès de la mairie que vous aurez sélectionnée soit par téléphone soit sur Service public.fr

☞ Recensement militaire pour les jeunes à partir de 16 ans

- 1 pièce d'identité - le livret de famille des parents

Tarifs publics 2023

Nuitée au Gîte et aire de camping P.A.J.

Nuitée au gîte: **15 €**

Les randonneurs utilisant le gîte durant la journée paieront la somme de **5,00 €**.

Nuitée sur l'aire naturelle de camping: **5.00 €**.

Taxe de séjour : La taxe de séjour s'ajoute au montant de la nuitée selon le tarif en vigueur au niveau de l'office de tourisme Terres Dômes Sancy de Rochefort Montagne

École.

Sortie scolaire : **0,80 €**/enfant/sortie.

Cantine scolaire: Tarif enfant ; **3,20 €** le repas ; tarif adulte **5,30 €** / repas.

Dans le cadre d'un PAI, **3,20 €** le repas

Garderie : **1,60€ /enfant** pour la garderie du matin et **1,60€ /enfant** pour la garderie du soir.

Pénalité pour retard à la fermeture de la garderie 10 €.

Photocopie.

0,30 € la photocopie A4.

0,40 € la photocopie A3.

0,60 € la copie couleur A4

0,80 € la copie couleur A3.

Eau.

Abonnement premier compteur : 45€.

Abonnement compteur suivant : 33 €.

Le m3 d'eau de 1 à 150 m3 : 0,90 €.

Le m3 d'eau de 151 à 500 m3 : 0,67 €.

Le m3 d'eau de 501 à 5000 m3 : 0,43 €

Le m3 au-dessus de 5.000 m3 : 0,32 €.

Compteur remplacé par gel : 150 €.

Droit de branchement assainissement 1000 €

Abonnement assainissement 80 €

Redevance assainissement 0,70 € / m3 d'eau propre consommée.

Redevance d'accès au réseau comprenant droit de branchement et travaux :

- 1000 € regard fourni et posé.

Interventions diverses sur réseau d'adduction eau potable non prévues ci-dessus, l'heure : 50 €.

« Tarif hiver » dès janvier 2024.

Merci de contacter le secrétariat

Tarifs de la salle polyvalente.

Obligation de fournir une attestation de responsabilité civile englobant la location.

• Tarifs particuliers :

Habitants de la commune : 160 €.

Extérieur : 400 €

• Caution :

Habitants de la commune : 400 €.

Extérieur : 800 €.

• Caution :

Pour remise en état de la salle au titre du ménage : 150 €.

• Tarifs associations communales : 40 €

Gratuité en semaine, sauf les jours fériés,

Remboursement du chauffage éventuellement utilisé, sur la base de 5€ / par heure.

Gratuité permanente : école

• Tarifs associations hors commune : 60 €

• Particularité des 24 et 31 décembre, tarif associations : 160 €.

• Non-restitution de badge : 50 €

Tarifs de la salle de Coheix. Obligation de fournir une attestation de responsabilité civile englobant la location.

• Tarifs particuliers :

Habitants de la commune uniquement : 30 €.

Caution : 150 €

• Particularité des 24 et 31 décembre, tarif associations : 50 €.

• Pas de Location après 20h

Tarifs de la salle associative de Chambois. Obligation de fournir une attestation de responsabilité civile englobant la location.

• Non-restitution de badge : 50 €

• Pas de Location les 24,25/12 et 31/12 et 01/01

Cimetière.

Concession à perpétuité : 40 € le m².

Columbarium : concession d'une case à perpétuité : 700 €.

Hors gravure de porte (taille et style imposés)

Jardin du souvenir : dispersion des cendres avec plaque à poser sur la stèle : 60€.

Hors gravure (taille et style imposés).

Le Compte Administratif 2022

BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général (électricité, combustibles, fournitures diverses)	136 906.40 €	Produits des services (cantine, services remboursés...)	87 729.06 €
Charges de personnel	214 763.95 €	Impôts et taxes	245 270.23 €
Autres charges de gestion courante ; contributions div.	76 673.41 €	Dotations et participations (DGF...)	182 066.77 €
Charges financières Intérêts des emprunts	4 992.00 €	Autres produits de gestion courante	11 411.53 €
Charges exceptionnelles Atténuation de produit	1 515.00 €	Produit de cession et produits exceptionnels	4 602.88 €
Opération patrimoniale	7 126.00 €	Atténuation de charges	
		Opération entre sections	
TOTAL	441 976.76 €	TOTAL	531 080.47 €
Excédent de Fonctionnement : 89 103.71 €			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Remboursement du capital des emprunts	32 806.19 €	Subventions : Région	79 767.00 €
		Département	65 900.00 €
		État	72 424.00 €
Travaux : Bâtiments	260 460.13 €	Autres ; report exercice antérieur	111 751.07 €
Travaux enfouissement réseaux. EP	60 268.90 €	Dotation, Fonds divers, FCTVA	27 889.17 €
		Taxe d'Aménagement	23 015.19 €
Travaux voirie Travaux ext. école	28 298.16 € 21 670.80 €	Opération d'ordre	7 126.00 €
Immobilisations incorporelles	13 175.23 €	Autre opération immobilisation corporelle	
TOTAL	416 679.41 €	TOTAL	387 872.43 €
Résultat d'Investissement : - 28 806.98 €			

Les finances communales

A propos des impôts

Lors de l'adoption du budget primitif, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition concernant les taxes foncières. M. le Maire précise que les bases d'imposition ont subi une hausse de 7,1% décrétée par l'Etat et rappelle que la taxe d'habitation concerne principalement les résidences secondaires.

Chaque année les services fiscaux notifient les bases d'imposition prévisionnelles **(1)**, Ces bases multipliées par les taux votés **(2)** permettent de calculer quel sera le produit pour chaque impôt que percevra la Commune **(3)**.

Taxes	Bases (1)	Taux (2)	Produits (3)
Foncière non bâtie	34 300 €	80.79 %	27 711 €
Foncière bâtie	578 100 €	35,86 %	207 307 €
		Taux du Département inclus	
Taxe Habitation	118213	10,62%	12 554€
Total			247 572 €

L'attribution de compensation de la taxe professionnelle reversée par la Communauté de communes Dôme Sancy Artense s'élève à la somme de 53 178 €.

A propos de la dette

Le tableau suivant récapitule, pour chaque budget, les versements qui sont effectués au cours de l'année 2023

Budget	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2023	Capital remboursé en 2023	Intérêts payés en 2023	Total annuités payées en 2023
Communal	116 858.64 €	33 524.96 €	3 698.23 €	37 223.19 €
Eau	502 974.61 €	24 724.72 €	4 749.82 €	29 474.54 €
Régie des Transports	28 671.18 €	5 694.20 €	92.88 €	5 787.08 €

Ci-après :
- budgets primitifs 2023

Les budgets primitifs 2023

BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	328 975.67 €	Produits des services (cantine, services remboursés...)	63 926.00 €
Charges de personnel	251 100.00 €	Impôts et taxes Divers	240 416.00 €
Autres charges de gestion courante	93 200.00 €	Dotations et participations (DGF...)	183 779.00 €
Charges financières	3 800.00 €	Autres produits de gestion courante	6 000.00 €
Autres charges exceptionnelles	300.00 €	Excédent reporté	429 106.67 €
Opération d'ordre	10 852.00 €	Produit exceptionnel	
Virement à la section d'investissement	235 000.00 €		
TOTAL	923 227.67 €	TOTAL	923 227.67 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Remboursement du capital des emprunts	33 526.00 €	Solde exercice antérieur	0 €
Solde exercice antérieur	50 262.05 €	Emprunt	0 €
Immobilisations corporelles autres immo.	44 500.00 €	Subventions	107 781.00 €
Immobilisations en cours Bâtiments publics...	175 524.00 €	Virement de la section de fonctionnement	235 000.00 €
Petit patrimoine, Matériel, Informatique, mobilier...	72 000.00 €	Dotations Fonds divers	77 450.05 €
Autres Immo Incorporelles Frais Etudes	15 500.00 €	FCTVA	49 529.00 €
Voirie, réseaux divers, SIEG travaux et enfouissement	75 000.00 € 14 300.00 €	Opération d'ordre amortissement	10 852.00 €
TOTAL	480 612.05 €	TOTAL	480 612.05 €

BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses		Recettes	
Entretien, frais d'analyses et services remboursés à la Commune	25 130.32 €	Vente d'eau et divers	86 800.00 €
Redevances diverses	9 000.00 €	Excédent reporté	31 699.25 €
Charges financières	4 860.00 €	Opération d'ordre amortissement	17 045.00 €
Dotations aux amortissements	57 253.93 €		
Virement à la section d'investissement	46 000.00 €	Redevances perçues pour l'Agence de l'Eau	9 000.00 €
Dépenses imprévues	2 300.00 €	Produits divers autres	
TOTAL	144 544.25 €	TOTAL	144 544.25 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Frais d'études et maîtrise d'œuvre	35 000.00 €	Amortissement des immobilisations	57 253.93 €
Autres immobilisations	60 182.93 €	Virement de la section d'exploitation	46 000.00 €
Amortissement des immobilisations	17 045.00 €	Report solde Dotations et Réserves	60 845.27 € 129 154.73 €
		Subvention investissement	100 000.00 €
Travaux et diverses immobilisations	680 000.00 €	FCTVA	23 700.00 €
Remboursement emprunt	24 726.00 €	Emprunt à réaliser	400 000.00 €
TOTAL	816 953.93 €	TOTAL	816 953.93 €

REGIE DES TRANSPORTS

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses		Recettes	
Carburant et entretien	6 409.10 €	Participation des familles	0
Autres charges	100.00 €	Participation de la	0
Amortissement	7 176.00 €	coopérative scolaire	
Charges de personnel	14 520.00 €	Subvention FETREP	20 000.00 €
Charges financières	93.00 €	Excédent reporté	140 298.10 €
Virement à investissement	133 000.00 €	Remboursement frais par Communauté Communes	1 000.00 €
TOTAL	161 298.10 €	TOTAL	161 298.10 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunt	5 695.00 €	Apport, réserves	20 062.77 €
Immobilisations corporelles	154 543.77 €	Amortissement des immobilisations	7 176.00 €
		Virement de la section Fonctionnement.	133 000.00 €
TOTAL	160 238.77 €	TOTAL	160 238.77 €

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	14 778.35 €	Produits de gestion courante	7 000.00 €
Autres charges ;		Résultat reporté	24 428.35 €
Secours, aides	1 500.00 €		
Reversement à la commune.	3 050.00 €		
Cotisations URSSAF bénévoles	100.00 €		
Virement à section investissement	12 000.00 €		
TOTAL	31 428.35 €	TOTAL	31 428.35 €

SECTION DE COHEIX

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général (Taxes foncières)	200.00 €	Produits de gestion courante	820.00 €
Autres charges	6 412.22 €		
		Excédent reporté	5 792.22 €
TOTAL	6 612.22 €	TOTAL	6 612.22 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Immobilisations	46 407.65 €	Excédent reporté	46 407.65 €
TOTAL	46 407.65 €	TOTAL	46 407.65 €

BUDGET ANNEXE DE L'INDIVISION DE SECTIONS PROPRIETAIRES DE LA FORET

L'intégralité des opérations de ce budget au cours de l'exercice 2022 est retracée ci-dessous.

Excédent au 31 décembre 2021 64 373.20 €

Dépenses :

- Frais de gardiennage ONF:	0€
- Taxes foncières :	794.40€
- Entretien bois et forêts :	
- Admissions en non-valeur:	31.65 €
<u>Total dépenses :</u>	<u>826.05 €</u>

Recettes :

- Redevance carrière et location	4 790.86 €
- Menus produits forestiers	0 €
<u>Total recettes :</u>	<u>4 790.86 €</u>
- Résultat d'exploitation 2022	3 964.81 €

Le résultat d'exploitation 2022 fait donc apparaître un excédent de 3 764.81 € soit un résultat global de 68 338.01 €.

Budget primitif 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Entretien de bois et forêts	65 000.00 €	Produits des services/ coupe	
Taxes foncières	1 500.00 €	Excédent antérieur	68 338.01 €
Divers charges	4 838.01 €	Autres produits/ redevance	3 000.00 €
TOTAL	71 338.01 €	TOTAL	71 338.01 €

LES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

Sont ici résumées les principales délibérations adoptées pendant l'année 2023 ; de très nombreuses autres décisions sont également prises au quotidien, sans qu'il soit possible de toutes les relater ici..

Tarifs publics : Définition des tarifs 2023

Les tarifs publics pour l'année 2023 votés par le Conseil municipal sont présentés à l'intérieur du bulletin.

Demande achat partie de domaine public de Monsieur Xavier BRUGIERE.

Le Conseil municipal décidé de ne pas donner suite à la demande d'achat de la parcelle de domaine privé de la commune ZE n°116, déposée par Monsieur BRUGIERE Xavier et jouxtant sa maison d'habitation située au lieu-dit Les Gardes, parcelle ZE n°115.

Adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

Le Conseil municipal valide l'adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.

Appel aux dons de l'AMF et de la Protection Civile pour l'Ukraine

Après réception du courrier de l'Association des Maires de France (AMF) en concertation avec la Protection Civile concernant un appel aux dons pour fournir des groupes électrogènes aux commune d'Ukraine, le Conseil municipal a décidé de répondre favorablement en versant un don de 1 000,00 € en faveur de la Protection Civile.

Travaux d'éclairage public – Optimisation des systèmes de gestion d'éclairage public.

Le Conseil municipal a décidé de mettre en place sur sept points de commande de l'éclairage public de la commune en remplacement de cellules photosensibles et d'horloges vétustes, des horloges astronomiques indépendantes, permettant ainsi un déclenchement de l'éclairage en fonction des heures du lever et du coucher du soleil en s'affranchissant de l'interrupteur crépusculaire.

Subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser les sommes suivantes :

Amicale des Chasseurs : 150,00 € ; Anciens

Combattants : 150,00 € ;

Le relais de vie Pontgibaud : 250,00 € ; Association des anciens pompiers de Pontgibaud : 200,00 € ;

Autorisation virement de crédits

En application de la nomenclature comptable M57 le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT).

Fonds d'Intervention Communal ; Voirie, programme 2023

Compte tenu de l'état de certaines voies communales sur Mazayes-Hautes, le Conseil municipal, mets en place un programme de voirie pour l'année 2023, sur les zones de Mazayes-Hautes Rue Tinebas et Impasse de la Source et de constituer un dossier de demande de subvention au titre du Fonds d'Intervention Communal (FIC). Travaux commandés auprès de l'entreprise COUDERT, Vernines, pour un montant de 54 745,00 € HT.

Taux imposition des taxes locales pour 2023

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition concernant la taxe du foncier bâti (FB), la taxe locale du Foncier Non Bâti (FNB) et la taxe d'habitation (TH) pour l'année 2023.

Création d'un plateau multisports avec ses équipements

Le Conseil municipal décide de la création d'un espace multisports accessible aux personnes à mobilité réduite et en accès libre, avec une surface en gazon synthétique et avec tous les équipements permettant la pratique de multiples sports comme le tennis, le hand-ball, le football, le basket-ball et avec la réalisation de couloirs de course en périphérie de la structure.

La réalisation sera effectuée par la société AUVERGNE SPORTS située à ORLEAT (63) pour la construction de la base supportant le terrain et par l'entreprise RONDINO située à SAVIGNEUX (42) pour la structure. Pour cette installation d'un coût total de 77 940,68 € HT un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de l'Agence Nationale du Sport et auprès des services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Vu l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local, et considérant que

tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local, le Conseil municipal désigne Monsieur René PAGIS référent déontologue des élus, jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026.

Syndicat de gestion des déchets; Convention « tri en cimetièrre »

En application des évolutions règlementaires imposant aux collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets de réduire les déchets collectés et traités, La commune de Mazayes a souhaité mettre en place le déploiement du « tri en cimetièrre ».

Création d'un emploi permanent avec autorisation de recourir à un agent contractuel pour faire face à la vacance de l'emploi.

Autorisent le Maire, à créer un emploi d'adjoint technique catégorie C à 35 heures à compter du 1er mai 2023 et le cas échéant à recourir à un agent contractuel pour les besoins de la collectivité, et de voter un crédit au chapitre du budget correspondant à l'emploi.

Projet pédagogique: Mazayes Ouverture Culturelle et Artistique

Après présentation du courriel reçu de la part des services du Rectorat suite au Conseil national de la Refondation (CNR), en date du 8 septembre 2023, lancé par le président de la République, et qui vise à mettre en œuvre une nouvelle méthode pour construire, ensemble et au plus près des Français, des solutions concrètes sur les grandes transformations à venir, le Conseil municipal valide la convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique reprenant les solutions proposées par la communauté éducative de l'école de Mazayes.

Ecole de Musique Intercommunale : Intervention en milieu scolaire

Comme les années précédentes, le Conseil municipal accepte la proposition du Conseil d'Administration de l'Ecole de Musique Intercommunale de Chavanon Combrailles et Volcans, propose aux communes non membres de la Communauté de Communes de CCV, une participation pour l'intervention en milieu scolaire.

La participation pour l'année scolaire 2023/2024 s'élève à 5 062,50 € pour un volume de 3 heures 45 minutes hebdomadaires sur 36 semaines et sera matérialisée par la mise à disposition d'un intervenant diplômé embauché par l'EMI de CCV.

Ecole de Musique Intercommunale : Participation à l'école de musique Intercommunale Chavanon Combrailles et Volcans

Le Conseil municipal décide de valider la convention d'adhésion à l'EMI de CCV permettant ainsi de

proposer une offre culturelle avec des tarifs préférentiels aux habitants de notre commune.

Le montant de la participation de la commune de Mazayes, calculée au prorata du nombre d'habitant, s'élève à la somme pour l'année 2023/2024, à 2 460 €. ***Création d'un poste de Rédacteur Principal de 1ère classe,***

Le Conseil municipal Décide de créer un poste de Rédacteur principal de 1ère classe à temps complet 35/35^{ème} à compter du 1er janvier 2024 suite au départ en retraite de Madame Maryse ANDANSON à la date du 1er avril 2024.

Avenant au marché SAFEGE

Compte tenu de l'antériorité du marché SAFEGE de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un assainissement collectif sur la commune (Coheix, et Petit et Grand Chambois) avec un montant initial de 109 383,00 € HT, passé le 15/09/2012 sans aucune révision de prix effectuée, le Conseil municipal valide l'avenant qui s'élève à 13 355,00 € HT entraînant une modification du marché à 109 383,70 € + 13 352,00 €, soit 122 735,70 € HT

Dossier voirie ; traversée de Champille.

Afin de garantir la sécurité sur la traversée de Champille, le Conseil municipal décide de la transformation de Champille en agglomération, décision visant à transformer le Lieu-dit de Champille en agglomération, qui de ce fait verra sa vitesse de traversée limitée à 50 km/h.

Réalisation d'un prêt pour les travaux d'assainissement

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en place d'un Prêt PSPL Aqua au taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.40 % d'un montant de 399 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction du réseau d'assainissement collectif sur les bourgs de Petit et Grand Chambois.

Tarif de location des salles communales

Le Conseil Municipal, compte tenu de l'augmentation des factures d'électricité valide la mise en place d'un tarif « hiver » pour les salles communales de Mazayes et de Coheix sur la période du 1er octobre au 31 mars de chaque année. Ces nouveaux tarifs sont consultables sur le site de la commune ou en mairie.

Demande de subventions dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et du Fonds des Initiatives Communale

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des financeurs que sont l'Etat, et le Département. La subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), et la subvention du Conseil départemental au titre du Fonds des Initiatives Communales dans le cadre des travaux à réaliser pour l'amélioration de la récupération des eaux pluviales sur le carrefour de la rue de la Croix du Try et de la rue de la Font Blanche sur le bourg du Petit-Chambois.

Le coût estimé des travaux 66 950,00 euros HT, suivant devis de l'entreprise Coudert, le bourg, 63210 Vernines, prenant compte de l'ensemble des opérations techniques nécessaires.

Renouvellement adhésion convention santé du Centre de Gestion

Considérant que les missions relatives à la santé, sécurité et qualité de vie au travail exercées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale peuvent être réalisées, dans le cadre d'une convention, au bénéfice des collectivités et d'établissements de la Fonction Publique Territoriale et considérant la nécessité d'accompagner les collectivités territoriales et établissements publics dans la gestion administrative des situations d'inaptitude physique de leurs agents, compte tenu notamment de la complexité statutaire de ces problématiques, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adhère aux missions à compter du 1er janvier 2024.

Participation à l'action « Elu(e) Rural(e) Relais de l'Egalité » et désignation d'un élu au sein du Conseil municipal

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal l'action « Elu (e) Rural (e) Relais de l'Egalité » lancée par l'Association des Maires Ruraux de France AMRF) : appel à Manifestation d'Intérêt interministériel visant à mettre en place des actions adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes.

Le projet de l'AMRF se décline autour de trois axes « socle », adaptés en fonction des spécificités départementales et de la mobilisation du réseau :

1. La désignation d'un élu référent au niveau départemental et **l'identification des élus volontaires pour être « relais de l'Egalité » au niveau du conseil municipal** (éventuellement en binôme, en fonction des besoins et disponibilités sur le terrain) ;
2. La **formation** des élus relais à la lutte contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination, grâce à une formation inédite et « spéciale élus » ;
3. La mise en place d'un **réseau, au niveau infra-départemental, départemental et national**, regroupant les élus relais

communaux et d'autres acteurs impliqués dans le domaine afin de renforcer des synergies locales (exemple : CIDFF, Familles Rurales, association Solidarité Femmes, etc.).

Le rôle de l'élu, en proximité, sera celui de « relais » : repérer et/ou recueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner vers les structures spécialisées.

Après lecture faite et discussion, le conseil municipal, à l'unanimité

- SOUTIENT cette action ;
- DESIGNNE Madame Clara GAUNTHLEY et Monsieur Aurélien FLAFEUL comme binôme « élu (e) rural (e) relais de l'Egalité » au sein du Conseil municipal.

Toutes les analyses sont consultables au secrétariat

Ou sur le site : <https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&usd=AFP&idRegion=84>

Date du prélèvement	19/09/2023 09h13
Commune de prélèvement	MAZAYE
Installation	COIJEIX (100%)
Service public de distribution	MAIRIE DE MAZAYES
Responsable de distribution	MAIRIE DE MAZAYES
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MAZAYES

Conformité

Conclusions sanitaires	oui
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	non
Respect des références de qualité	non

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.

Résultats d'analyses

	Limite de qualité
Entérocoques /100ml-MS	≤ 0 n/(100mL)
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL
Bactéries coliformes /100ml-MS	10 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)
Température de l'eau *	18,7 °C
Coloration	≤ 5 mg(P)/L
Couleur (qualitatif) *	Aucun changement anormal
Aspect (qualitatif)	Aspect normal
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal
Saveur (qualitatif)	Aucun changement anormal
Turbidité néphélobométrique NFU	<0,1 NFU
Chlore libre *	<0,03 mg(Cl ₂)/L
Chlore total *	0,03 mg(Cl ₂)/L
Titre hydrométrique	6,78 °f
Hydrogencarbonates	88,0 mg/L
Carbonates	0 mg(CO ₃)/L
pH d'équilibre à la 1 ^{re} échantillon	6,66 unité pH
pH *	7,0 unité pH
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	Eau agressive
Titre alcalimétrique	0,00 °f
Titre alcalimétrique complet	7,25 °f
Magnésium	9,6 mg/L
Potassium	8,1 mg/L
Sodium	12,4 mg/L
Sulfates	6,8 mg/L
Chlorures	16 n/L
Conductivité à 25°C *	228 µS/cm
Calcium	11,3 mg/L
Fer total	<10 µg/L
Manganèse total	<10 µg/L
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L
Nitrites (en NO ₂)	<0,02 mg/L
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,16 mg/L
Nitrates (en NO ₃)	7,9 mg/L
Carbone organique total	0,31 mg(C)/L

Date du prélèvement	19/09/2023 09h10
Commune de prélèvement	MAZAYE
Installation	MAZAYES BASSES (100%)
Service public de distribution	MAIRIE DE MAZAYES
Responsable de distribution	MAIRIE DE MAZAYES
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MAZAYES

Conformité

Conclusions sanitaires	oui
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	non
Respect des références de qualité	non

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.

Résultats d'analyses

	Limite de qualité
Entérocoques /100ml-MS	≤ 0 n/(100mL)
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	29 n/mL
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)
Température de l'eau *	8,5 °C
Coloration	≤ 5 mg(P)/L
Couleur (qualitatif) *	Aucun changement anormal
Aspect (qualitatif)	Aspect normal
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal
Saveur (qualitatif)	Aucun changement anormal
Turbidité néphélobométrique NFU	<0,1 NFU
Chlore libre *	<0,03 mg(Cl ₂)/L
Chlore total *	<0,03 mg(Cl ₂)/L
Titre hydrométrique	1,74 °f
pH *	7,7 unité pH
Titre alcalimétrique complet	3,85 °f
Sulfates	5,5 mg/L
Chlorures	5,1 mg/L
Conductivité à 25°C *	118 µS/cm
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L
Nitrites (en NO ₂)	<0,02 mg/L
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,08 mg/L
Nitrates (en NO ₃)	3,8 mg/L
Carbone organique total	1,9 mg(C)/L

Date du prélèvement	28/06/2023 09h45
Commune de prélèvement	MAZAYE
Installation	PETIT CHAMBOIS
Service public de distribution	MAIRIE DE MAZAYES
Responsable de distribution	MAIRIE DE MAZAYES
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MAZAYES

Conformité	
Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des références de qualité	non

Résultats d'analyses		
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)	Limite de qualité ≤ 0 n/(100mL)
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL	
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)	≥ et ≤ 25 °C
Température de l'eau *	16,9 °C	≥ et ≤ °C
Couleur (qualitatif) *	Aucun changement anormal	
Aspect (qualitatif)	Aspect normal	
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal	
Saveur (qualitatif)	Aucun changement anormal	
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1 NFU	≤ 2 NFU
Chlore libre *	0,08 mg(Cl2)/L	
Chlore total *	0,17 mg(Cl2)/L	
pH *	7,1 unité pH	≥ 6,5 et ≤ 9 unité pH
Conductivité à 25°C *	192 µS/cm	≥ 200 et ≤ 1100 µS/cm
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L	≥ et ≤ 0,1 mg/L
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L	≥ et ≤ 0,1 mg/L
Nitrites (en NO2)	<0,02 mg/L	≤ 0,1 mg/L
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,08 mg/L	≤ 1 mg/L
Nitrates (en NO3)	3,8 mg/L	≤ 50 mg/L
Carbone organique total	1,9 mg(C)/L	≤ 2 mg(C)/L

Date du prélèvement	19/09/2023 08h51
Commune de prélèvement	MAZAYE
Installation	GRAND CHAMBOIS (100%)
Service public de distribution	MAIRIE DE MAZAYES
Responsable de distribution	MAIRIE DE MAZAYES
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MAZAYES

Conformité	
Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des références de qualité	non

Résultats d'analyses		
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)	Limite de qualité ≤ 0 n/(100mL)
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	14 n/mL	
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	6 n/mL	
Bactéries coliformes /100ml-MS	58 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)
Température de l'eau *	11,8 °C	≥ et ≤ 25 °C
Coloration	<5 mg(Pt)/L	≤ 15 mg(Pt)/L
Couleur (qualitatif) *	Aucun changement anormal	
Aspect (qualitatif)	Aspect normal	
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal	
Saveur (qualitatif)	Aucun changement anormal	
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1 NFU	≤ 2 NFU
Chlore libre *	0,07 mg(Cl2)/L	
Chlore total *	0,08 mg(Cl2)/L	
Titre hydrotimétrique	2,18 °f	≥ 6,5 et ≤ 9 unité pH
pH *	7,9 unité pH	≥ 6,5 et ≤ 9 unité pH
Titre alcalimétrique complet	4,50 °f	≤ 250 mg/L
Sulfates	4,8 mg/L	≤ 250 mg/L
Chlorures	4,3 mg/L	≥ 200 et ≤ 1100 µS/cm
Conductivité à 25°C *	125 µS/cm	≥ et ≤ mg/L
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L	≤ 0,1 mg/L
Nitrites (en NO2)	<0,02 mg/L	≤ 1 mg/L
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,07 mg/L	≤ 1 mg/L
Nitrates (en NO3)	3,5 mg/L	≤ 50 mg/L
Carbone organique total	0,5 mg(C)/L	≤ 2 mg(C)/L

INFORMATIONS PRATIQUES

<p>119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE</p> <p>Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être: famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...</p>	<p>112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</p>	<p>15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</p>
<p>3919 VIOLENCES FEMMES INFO</p> <p>pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...</p>	<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</p>	<p>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</p> <p>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</p>





30 18

Le nouveau numéro national pour les jeunes victimes de violences numériques.



Pharmacie de garde		3915
Santé et affaires sociales	Centre d'Action médico-sociale Bordas 63230 Rochefort Montagne	04.73.65.89.50
Protection et assistance aux personnes âgées	Appel gratuit d'un poste fixe	0 800 020 528
Drogues info Service	Appel gratuit d'un poste fixe	0 800 23 13 13. ou 113
Non au Harcèlement	Appel gratuit d'un poste fixe	3020
Mission locale : Pour l'emploi et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans.	Antenne Clermont Montagne Karine Taillandier	06 80 05 99 44



Bonne Année



A.P.E

CCAS

Amicale des chasseurs

Union Nationale des Combattants :

Mazayes Alternatives

Médiathèque Municipale

Les Alouettes



Art'VerneScrap

École de Mazayes

Articles réalisés par les associations sous leur responsabilité n'engageant en aucun cas la municipalité

Forum des Associations

Ce forum, rendez-vous incontournable de la rentrée, est l'occasion donnée aux associations de la commune de faire connaître leurs activités et leurs projets à toutes et tous, Mazayais(es) et habitants(es) des communes extérieures.

Le 16 septembre, à la salle des fêtes communale, les bénévoles du **Club des Alouettes** (fitness et step), de **Mazayes Alternatives**, de **De Sioule à Pierre Signée** (théâtre) et de **l'Association des parents d'élèves** étaient à disposition des visiteurs pour répondre à leurs questions. Cette journée de rencontres et d'échanges, était aussi l'occasion d'adhérer aux diverses activités proposées.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la rentrée 2024 !!!



Retrouvez plus d'informations en rubrique "La vie des associations"

École de Mazayes



L'école de Mazayes accueille cette année scolaire 2023/24, 94 élèves de la Petite Section au Cours Moyen 2^{ème} année, dont 25 des communes limitrophes. L'équipe enseignante est composée de Bernadette Guillot en PS et MS, Marie-Gaëlle PALLUT, en GS/CP, qui est également directrice, Béatrice Jouve, en CE1/CE2 et Nathalie Bourdet, en CM1/CM2.

Le personnel communal est composé de Catherine Boyer, Isabelle Delarbre, Karine Rigal et Déborah Labonne. Elles gèrent la cantine, la garderie, le ménage et le transport.

Mme Elodie Sauvage intervient tous les vendredis, pour la musique et Antoine Marcantéi (intervenant EPS au sein de la communauté de communes) encadrera les séances d'EPS à compter du 5 février 2024.

Les faits marquants de l'année 2023 :

« **École-dehors** » pour les classes de Maternelle, CP et CE pour une autre approche pédagogique des compétences travaillées en classe.



Sortie neige à la Stèle : randonnée, raquette et luge pour les plus petits, ski et biathlon pour les plus grands, le tout sous un soleil resplendissant.



Demi-journée intergénérationnelle : jeux de société et partage d'un bon goûter avec nos papis et mamies.

Fête du 100^{ème} jour d'école : organisé par la classe de GS-CP, différents défis ont été proposés à chaque classe.



L'école des sciences pour les CE et CM : « Sur les traces de Blaise Pascal ».

Projet « Petits métropolitains en herbe » : la classe de CE a échangé avec une école de ville, chaque classe a pu partager son environnement local.



Pratique de l'aquarelle pour la classe de CM1-CM2 encadrée par l'association Mazayes Alternatives.



Bal traditionnel : chants de la chorale, présentation des danses traditionnelles avec le groupe Pérotine et repas partagé.

Fête de l'école : chants et danses sur le thème « les 4 éléments ».



Sortie à Vulcania pour les maternelles et CP : Visite du parc et de la cité des enfants ainsi que deux ateliers pédagogiques (les volcans et les dinosaures).

Sortie à l'opéra-théâtre de Clermont-Fd pour les CE- CM : visite et spectacle musical « Sur les pas de Léonard de Vinci ».



Mais aussi :

- Activité chorale : encadrée par Elodie Sauvage de l'EMI, et proposée aux élèves de CE-CM
- Journées sports inter-écoles : 6 ateliers avec pratiques sportives différentes ont été proposés à chaque classe
- Pièce de théâtre présentée par la classe de CM
- Formation aux réflexes et gestes de premier secours encadrée par les pompiers de Pontgibaud
- Permis vélo pour les CM
- Tombola de fin d'année

Projets pour l'année 2024 :

- Maintien de la classe au dehors pour 2 classes de PS-MS, GS-CP
- 10 séances de piscine de la GS au CE2
- Maternelle et CP : visite à l'espace Milleforme, musées Lecoq, Bargoin et Roger Quilliot, pratique de la poterie avec l'association Mazayes Alternative, pratique de l'estampe, collaboration avec l'association Chamboul'tout pour animer des créations visuelles avec la technique du Stop Motion, après-midi intergénérationnelle, fête du 100^{ème} jour d'école
- CE : participation au projet artistique « le Creux de l'Enfer » accompagnement par une plasticienne pour créer un cabinet de curiosités, participation aux journées Art d'Ecole
- CM : pratique de l'émaillage sur lave avec Yann Debuiche
- CE-CM : pratique de l'estampe avec l'association Mazayes Alternative, visite au musée d'Art Roger Quilliot et Lecoq, musée de la Céramique à Lezoux
- Fête de l'école autour des jeux olympiques
- Classe de découverte CE-CM en Provence romaine, du 4 au 7 juin

Nous remercions les parents, les communes (Mazayes et Saint-Pierre-le-Chastel), les intervenants, l'association Mazayes Alternative, les accompagnateurs pour leur soutien, leur aide, leur investissement au sein de l'école.

L'équipe enseignante

Ecole Primaire de Mazayes
2, rue des écoles
63230 Mazayes
ecole.mazayes.63@ac-clermont.fr
09-66-40-51-32

La Médiathèque Municipale

La médiathèque de Mazayes a un succès qui ne se dément pas. Elle accueille toujours de nombreux lecteurs de la commune et des communes environnantes.

Les enfants de l'école viennent également chaque semaine avec leurs enseignantes. Ils reviennent nombreux avec leur parents le vendredi après la classe. Donner le plaisir de la lecture s'apprend dès le plus jeune âge.

Comme chaque année, les bénévoles ont participé à la préparation et l'organisation de la fête du livre du réseau de lecture de la communauté de communes Dômes Sancy Artense. Celle-ci s'est tenue le 14 octobre chez nos voisins d'Olby à la salle des fêtes.

Avec le budget alloué par le Conseil Municipal, nous avons fait l'achat de quelques nouveautés entre autres de « Veiller sur elle » Prix Goncourt, « Triste tigre » Prix Fémina et également « Les insolents » et « Que notre joie demeure » respectivement prix Renaudot et prix Médicis. Des romans adultes et jeunesse ainsi que des BD jeunesse et des albums ont complété nos achats.

Il vous est rappelé que vous pouvez réserver avec votre carte d'abonné (à demander à la médiathèque si vous ne l'avez pas), vos documents (livres, CD, DVD) sur tout le réseau des bibliothèques de la communauté de communes et sur le portail de la médiathèque départementale, un courriel vous est envoyé dès réception pour venir les chercher dans votre médiathèque.

Pour cela nous vous invitons à consulter le portail internet à l'adresse suivante : <http://mediatheques.domes-sancyartense.fr>

La consultation du catalogue est libre et gratuite et permet de découvrir les fonds disponibles, les nouveautés mais aussi d'être informé des actualités et animations proposées.

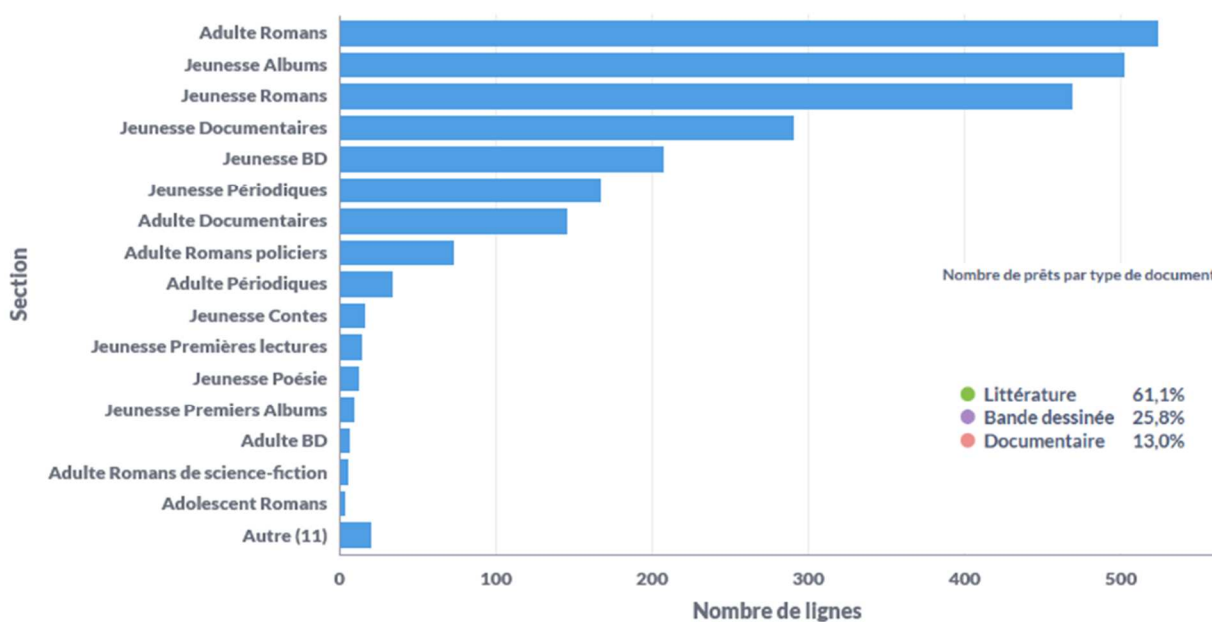
Marie-Jo COQUEL, Danielle PIGNOL, Céline SCHAEFFER, Cathy MONTEL, Marie-Paule DURAND et Annie HÉBRARD assurent les permanences les mercredis et vendredis de 16h30 à 18h30 pendant l'année scolaire, les mercredis pendant les vacances d'été de 17h à 19h et au moins une semaine sur les deux semaines des vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps.

Elles seront heureuses de vous accueillir, vous conseiller, échanger et partager avec vous le plaisir de lire.

Toutes les actualités de la médiathèque, ses horaires sont sur le site : <http://www.mazayes.fr/vie-communale/bibliotheque> ou sur « panneapocket »

Du 1er janvier 2023 au 01 décembre 2023

Nombre de d'exemplaires par sections



La Ludothèque

La Ludothèque Intercommunale à Mazayes est ouverte les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 ; les vendredis de 16h00 à 18h30.

La ludothèque est un espace convivial entièrement dédié au jeu, où vous pourrez jouer sur place en famille ou entre amis. L'accès est libre et gratuit.

Un service de prêt à domicile est proposé pour prolonger les temps ludiques à la maison. Une adhésion de 12€ par an et par famille sera demandée pour le prêt de jeux à domicile (3 jeux pour 3 semaines).

Plus de 2 450 jeux sont présents sur le Réseau des Ludothèques Intercommunales (800 jeux à Mazayes et 1 650 jeux à Bagnols) pour les petits, pour les grands et les très grands !

Le budget d'acquisition pour la ludothèque à Mazayes en 2023 était de 4 000 euros.

Le réseau de Lecture Dômes Sancy Artense propose toute l'année des animations au sein des bibliothèques et des ludothèques, Fête du jeu, Partir en livre, Fête du Livre et ateliers de loisirs créatifs et d'éveil artistique.



Ateliers d'éveil artistique avec Florian Allaire en partenariat avec le Relais Petite Enfance Dômes Sancy Artense, le mercredi 4 octobre 2023 à 9h30 et 10h30 à la ludothèque à Mazayes.

Dômes Sancy Artense

Le Relais Petite Enfance vous propose

DES ATELIERS D'ÉVEIL ARTISTIQUE
avec Florian Allaire

à partager en famille (frère, soeur, papa, maman)
pour les enfants de 0 à 6 ans

MERCREDI 4 OCTOBRE 2023
à 9h30 et 10h30
à la ludothèque à Mazayes

Association Le Club des Alouettes



Cette association sportive propose tous les jeudis soir (sauf vacances scolaires) une séance de step et fitness dans la grande salle de Mazayes. Sous forme d'activités comme les exercices de cardio, de musculation, d'étirements, de step ou encore d'abdos-fessiers, chacun vient bouger à son rythme, à son niveau, sans qu'il y ait d'esprit de compétition. L'essentiel est de se retrouver pour un moment de sport et convivial. Pour cette saison 2023-24, nouveau bureau, nouveau coach et 23 adhérentes.

Alors si vous voulez et aimez bouger, venez nous rejoindre de 19h15 à 20h15 (possibilité d'adhérer en ce début d'année 2024 ou à la saison prochaine).

Pour tout renseignement : clubdesalouettes@yahoo.com

Membres du bureau :

Rachel ROYON 06.68.89.40.51

Elisabeth HUP 06.04.10.28.16

Mathilde CAMPEDELLI 06.34.66.19.99

Valérie FORCE 06.84.30.08.24

Marie-Hélène VIALETTE 06.21.78.68.97





APE de Mazayes

L'assemblée générale de l'APE a eu lieu le mardi 26 septembre 2023. Le bureau de l'APE est composé des personnes suivantes :

- Julie Clark : présidente, Claire Descamps : vice-présidente
- Rémi Perrin : trésorier, Manon Civard : vice-trésorière
- Marie Souchon : secrétaire, Elise Alliot : secrétaire suppléante.

Année scolaire 2022-2023

L'APE a réalisé et participé à diverses actions comme la vente de chocolat de Noël en partenariat avec la « Chocolaterie Colombet » de Pontgibaud, la proposition de fourniture scolaire à tarif préférentiel avec « rentrée discount », une chasse aux œufs à Grand Chambois, ainsi que la tenue d'une buvette lors de la fête de l'école.

L'ensemble de ces actions a permis de participer à hauteur de 500€ à la sortie neige pour l'ensemble des enfants à la Stèle en février 2023.

En ce qui concerne le voyage scolaire organisé à Arcachon en juin 2022 par l'école pour les classes de CE-CM, l'APE a participé à hauteur de 50€ par enfant.

Année scolaire 2023 – 2022

Afin de participer, notamment, au voyage scolaire des CE-CM, l'APE réitère les animations suivantes :

- La vente de chocolat de Noël en partenariat avec la « Chocolaterie Colombet » de Pontgibaud,
- Une chasse aux œufs avec la vente de boissons,
- La participation à la fête de l'école.

Et de nouvelles actions sont proposées, comme :

- La participation de l'APE au passage de la flamme olympique à Mazayes (novembre 2023) : proposition d'animation aux enfants et d'une buvette.
- La fête de Noël le 16 décembre avec différentes animations proposées aux enfants.
- Le club photo de Mazayes Alternatives et l'APE ont invité le père Noël à se joindre à la fête de Noël afin de proposer une vente de photo.
- La vente de sapin de Noël.
- Un bal masqué sera proposé aux enfants de Mazayes début février.
- La participation à la fête de fin d'année de l'école.

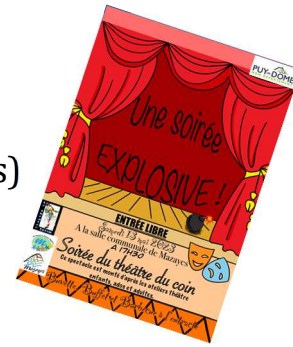
Pour soutenir l'APE

Il est possible de soutenir l'APE de différentes manières :

- Soutien financier en réalisant un don à l'association,
- Participation à l'organisation et à la mise en place des différentes actions prévues (réalisation de gâteau, tenu du stand, communication, etc.),
- Participer aux différentes actions proposées.

Retrouver les informations de l'APE sur : Facebook - page de l'Ape Mazayes - www.facebook.com

Contact : par email à ape.mazayes@yahoo.com



Section Théâtre : le « Théâtre du Coin »

Ateliers de théâtre amateur pour tous (à partir de 5 ans)

Organisation des ateliers :

Enfants (32 enfants inscrits saison 2023/2024)

- 1 groupe enfants séance 16h30 les lundis scolaires
- 1 groupe enfants séance 17h30 les lundis scolaires

Adolescents (10 enfants inscrits saison 2023/2024)

- 1 groupe (collégiens) les vendredis scolaires 19h30

Adultes

- 1 groupe (7 personnes) les lundis scolaires 19h30

L'encadrement des enfants et des adolescents est assuré par des bénévoles expérimentés des milieux associatifs de l'animation (culturelle et sportive) et avec l'aide de parents dévoués (minimum de 2 encadrants par groupe)

Journée du « Théâtre du Coin »

En 2023 de cette « journée » (le samedi 13 mai) nous retenons les mines ravies des petits comédiens, les progrès réalisés sur scène, le public en nombre et la très bonne ambiance.

Merci à tous ceux qui se sont investis (pour les costumes, les décors, le ménage, la buvette, la plancha etc...)

Tous les ans cette manifestation permet de financer l'essentiel de notre activité (décors, matériels...) et les frais annexes (assurances, frais bancaires...)

Prochaine « **Journée du Théâtre du Coin** » le **samedi 25 mai 2024**

Pour la saison suivante **les inscriptions** se feront à partir du **27 mai 2024**, nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement : 04 73 88 77 38 / 06 30 09 60 99

Enfants, adolescents, adultes sont les bienvenus pour agrandir notre troupe !

Adhésion gratuite.

Nous recherchons des volontaires pour aider à l'encadrement des groupes d'enfants

Association "De Sioule à Pierre Signée"



CCAS

Dimanche 03 décembre 2023, la convivialité et la bonne humeur étaient une fois de plus au rendez-vous donné par l'équipe du CCAS pour le traditionnel temps fort du repas des aînés. Chacun a pu apprécier la cuisine délicate de la maison SOLIGNAT, et l'animation de la pétillante Aline, toujours prête à faire chanter et danser les convives. Les enfants de l'école avaient quant à eux confectionné et écrit des cartes de vœux. Cette délicate attention a beaucoup touché chaque invité. Cette journée fut donc pour tous l'occasion de partager un moment festif et chaleureux. Le centre communal d'action sociale reste par ailleurs mobilisé toute l'année auprès des personnes âgées ou vulnérables.

Membres du Conseil municipal et du CCAS :

Patrick DURAND, Maire – Élisabeth COLINEAU – Marie-José COQUEL – Nathalie GALLET – Clara GAUNTELEY – Corinne HEBRARD –

Membres extérieurs nommés :

Annick ANDANSON – Régine DAUCHE – Marie-Paule DURAND – Cathy MONTEL – Cathy RODRIGUEZ



Nos différentes activités ont bien fonctionné avec 166 adhérents.

Rappelons-en la liste : Aquarelle, balade, chorale, boxe thaï, estampe, histoire locale, marche nordique, photo, poterie, qi gong, radiesthésie, randonnée, sculpture sur bois.

Une activité cyclisme sur route adulte a débuté en Mars,

L'informatique redémarre sous une autre forme, pour plus d'info n'hésitez pas à consulter le site internet.

Les activités : Estampe, marche nordique, poterie, randonnée ont organisé des sorties culturelles et sportives.

Une expo a eu lieu en juin à la salle des fêtes de Mazayes. Y participaient la photo, l'aquarelle, l'estampe, la poterie, la sculpture sur bois et l'histoire locale. 181 visiteurs ont pu admirer les travaux de nos artistes

Le 28 janvier un repas partagé a rassemblé une cinquantaine de personnes.

Cette année une activité danse traditionnelle devrait voir le jour.

Pour tout connaître sur le lieu et le jour de chaque activité
le site internet : www.mazayes-alternatives.fr

pour nous contacter :

Mail : asso.mazayes.alternatives@gmail.com

Courrier : 34 route des Carriers Grand Chambois 63230
Mazayes

Sur le forum vous trouverez des informations sur certaines
alternatives

<https://mazayes-alter.forumactif.org>





Union Nationale des Combattants Ceysnat-Mazayes

Un peu d'histoire.

À l'issue de la Grande Guerre, le révérend Père BROTTIER, crée avec une équipe de combattants une organisation pour réunir ceux qui rentrent du front. C'est l'UNC.

Il a un parrain de poids en la personne du chef du gouvernement Georges CLEMENCEAU et un organisateur né, le général Léon DURAND qui devient le premier Président de l'UNC.

Notre objet.

L'UNC, fière de son passé au profit du monde combattant et de ses liens entre adhérents perpétue à travers ses sections son **devoir de mémoire** au profit des jeunes générations.

L'UNC accueille dans son association outre les Anciens Combattants, les OPEX, les soldats de France et toutes celles et ceux qui portent et partagent nos valeurs de solidarité, camaraderie et entraide.

Nos actions.

Organiser et participer aux cérémonies commémoratives des différents conflits :

- armistices des 8 mai 45 et 11 novembre 18, nos concitoyens sont de plus en plus nombreux à assister à ces hommages aux monuments aux Morts et la forte implication des enfants de l'école et du corps enseignant est particulièrement remarquable et appréciée.
- événements du 27 juillet 44 sur la commune de MAZAYES (Champille, Fontaine du bois, les Gardes) .
- cérémonie des ardents le 2 septembre au col de Ceysnat et aux Bacs de Montmeyre
- hommage aux Harkis le 25 septembre à Bourg-Lastic
- hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie le 5 décembre.
- ✓ Accompagner nos camarades des sections avoisinantes pour leur rendre un dernier hommage. Notre section a été endeuillée par le décès de son Président **Maurice GAUFIER** et de notre fidèle adhérent **Jean-Marie PLANCHAT**.
- ✓ Organiser des réunions, des animations et des manifestations culturelles ouvertes à tous (Théâtre Les Vijaneux à Mazayes le 8 octobre 2023, concours de belote à Ceysnat le 19 novembre 2023).
- ✓ Favoriser la solidarité entre les adhérents de l'UNC Ceysnat-Mazayes (sortie à Bort les Orgues).

Notre association compte actuellement 32 adhérents pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

Joël AGELOU
Président
06-30-56-67-68
unc.ceysnat.mazayes@gmail.com



Les infos de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense



La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense propose aujourd'hui de nombreux services pour tous les habitants de ses 27 communes, que ce soit pour les familles, les enfants, les personnes âgées, etc.

Elle reste avant tout engagée dans le développement économique et touristique de son territoire, en favorisant l'accueil d'entreprises et en accompagnant les socio-professionnels.

N'hésitez pas à nous contacter et à vous renseigner !

Un numéro unique : **04 73 65 87 63**

Une adresse mail : **accueil@domes-sancyartense.fr**

Nos bureaux :

23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

2024 sera une année sportive pour le territoire Dômes Sancy Artense !

Nous disposons de 2 sites de pratique des activités nordiques et de pleine nature, avec le **centre montagnard Cap Guéry** situé au Col du Guéry et **La Stèle, Espace Sport Nature** à La Tour d'Auvergne.

Depuis 2023, le site de La Stèle a été réaménagé par la Communauté de Communes. Un nouveau bâtiment accueille les services (billetterie, location de matériel, renseignements touristiques, salles hors sac). Un espace ludique gratuit est dédié à l'apprentissage du ski, ski-roue, rollers, vélos, etc.

Nouveau : un espace biathlon unique dans la région ; il est possible avec ou sans neige de découvrir cette activité inédite avec tout le matériel et l'encadrement nécessaires.

Venez profiter de ces véritables terrains de jeux hors du commun pour les adeptes des sports de nature !



Plus d'informations : **www.lastele.com**

www.capguery.com

Les Jeux 2024 Dômes Sancy Artense nous attendent en juin prochain. Les élus intercommunaux ont souhaité organiser un événementiel d'envergure qui rassemble la population et les associations du territoire. Un Comité local d'organisation a été mis en place.

LES JEUX DÔMES SANCY ARTENSE



L'accueil des Jeux Olympiques en France est un événement unique, une opportunité exceptionnelle à saisir pour faire vivre dans notre territoire rural les bienfaits de la pratique sportive et les valeurs du sport.

Cet événement se veut avant tout fédérateur du territoire Dômes Sancy Artense, visant à faire se rencontrer à travers des jeux les personnes qui y vivent et qui représenteront leur commune, dans un esprit de convivialité et de fraternité.

Le relais de la flamme à l'automne a été un véritable succès :

La flamme a parcouru plus de 180 km en marchant, en courant, à cheval, à vélo, en canoë pour visiter nos 27 communes afin de mettre en valeur notre territoire, ses associations sportives et de présenter à l'ensemble des habitants les modalités d'inscription et de participation aux JEUX 2024 Dômes Sancy Artense.

Ce passage était l'occasion également d'animer nos villages autour d'ateliers de découverte, d'initiation, de démonstration d'activités sportives.



Les épreuves en juin 2024 sous réserve d'inscription :

Du 1^{er} juin au 29 juin 2024, 33 épreuves seront proposées où chaque participant représentera son village (liste des épreuves disponible sur le site internet des jeux). Parmi ces 33 épreuves, la randonnée à pied et à vélo a pour objectif de mobiliser un maximum de participants. Les communes qui mobiliseront le plus grand nombre de participants au prorata de leurs habitants décrocheront l'une des trois médailles.

☞ Les inscriptions s'effectuent via le site internet : <https://jeux2024dsa.fr>

Une période de **pré-inscription** sera ouverte entre le **1^{er} décembre 2023 et le 1^{er} mars 2024**. Cette première phase de pré-inscription est très importante car elle va permettre au comité d'organisation de définir les épreuves définitives pour le mois de juin 2024. En l'absence de pré-inscription importante (minimum de 16 communes représentées par épreuve), les épreuves ne seront pas proposées sous forme compétitive mais sous forme d'atelier de découverte, d'animation.

La phase d'**inscription** définitive est prévue entre le **1^{er} avril 2024 et le 1^{er} mai 2024**.

Deux dates à retenir dès maintenant : le 1^{er} juin et le 29 juin 2024 :

La cérémonie d'ouverture se tiendra **au Guéry** le samedi 1^{er} juin en fin de journée et la cérémonie de clôture se déroulera **à la Stèle** le samedi 29 juin en fin de journée.

Pour plus d'informations :

Site internet : jeux2024dsa.fr - Facebook : **Jeux 2024-Dômes-Sancy-Artense**

Dans chaque commune, un ou des ambassadeurs sont présents pour vous renseigner et vous accompagner. N'hésitez pas à les contacter.



UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES ORDURES Ménagères EN 2024

Contexte :

La crise financière qui nous touche tous, nous demande de réfléchir à des pistes d'économie. Avec l'obligation du tri à la source des bio déchets au 1^{er} janvier 2024 ainsi que les aides sur l'investissement pour les déchets ménagers inexistantes, la grande majorité des élus du Syndicat se sont prononcés favorablement à la mise en place du regroupement des ordures ménagères. Les élus du SMCTOM de la Haute Dordogne sont conscients que ce nouveau mode de collecte des déchets demande de la rigueur et des efforts pour chacun. Mais c'est à cette condition que nous relèverons le défi de l'efficacité du tri, de la réduction des déchets à traiter. Cette préoccupation est liée au respect de l'environnement, à la préservation du monde que nous voulons laisser à nos enfants.

But :

- Faciliter la collecte des ordures ménagères en camion en limitant les nuisances que celles-ci pouvaient entraîner, (respect de la voirie, plus de collecte dans le privé, marche arrière...)
- Plus de souplesse dans l'organisation de la collecte sans incidence pour l'utilisateur,
- Inciter les habitants à renforcer leur pratique de tri pour les emballages (bac jaune, bac pour le verre) et les déchets alimentaires (en compostant), voire à réduire les déchets.
- Harmoniser la collecte sur l'ensemble du territoire pour une égalité de service entre les usagers.
- Améliorer la sécurité au travail des équipes de collecte.
- Réduire les coûts de fonctionnement en optimisant les tournées.
- Limiter l'augmentation de la REOM : la redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères
- Maîtriser le coût global du service dans un contexte d'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe payée par tonne de déchets enfouis passe pour l'enfouissement de 42€/T en 2020 à 65€/T en 2025 et pour l'incinération de 3€/T en 2020 à 15€/T en 2025 occasionnant un surcoût de près de **320 000€** pour le service.
- Limiter l'impact environnemental en supprimant la collecte en porte à porte
- S'inscrire dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés



Comment ?

L'emplacement des bacs sera réfléchi en concertation avec les élus des communes, en respectant les flux de mobilités et les bassins de vie. Pour faciliter les dépôts, les bacs ordures ménagères seront déposés essentiellement à côté des bacs de tri : 1 déplacement pour déposer les deux flux.

Les bacs ordures ménagères seront à la charge du SMCTOM ainsi que l'entretien et la maintenance.

Les nuisances olfactives des déchets viennent des bio déchets (préparation et restes de repas). La loi nous impose à les traiter sur place notamment par le compostage. Le syndicat vous aide à le mettre en place par la formation et la mise à disposition de composteur individuel de jardin, ou par des composteurs partagés.

Pour les personnes en difficultés les dépôts pourront se faire avec le soutien des aides à domicile comme pour le tri. Ce système a aussi un avantage : celui de ne plus se demander quand l'on doit sortir ses poubelles.

La mise en place des bacs de regroupement des ordures ménagères se fera progressivement début 2024, les habitants seront au préalable avertis par les canaux de communication habituels avec le soutien des mairies. Par conséquent, les bacs individuels et les sacs isolés ne seront plus collectés.

Petit rappel des bonnes pratiques : Je mets les Ordures Ménagères en sacs fermés, je ne dépose pas de sac directement sur le sol, je maintiens mon geste de tri, je composte, je n'oublie pas les déchetteries.



SMCTOM HAUTE DORDOGNE
4 route de Tulle
63760 BOURG LASTIC
04.73.21.88.46

UNE ANNÉE À L'OFFICE DE TOURISME AUVERGNE VOLCANSANCY

Nouveaux locaux à La Tour d'Auvergne

Cet été, l'Office de tourisme a intégré de nouveaux locaux, Place Joseph Malègue, à La Tour d'Auvergne. Du mobilier moderne, une boutique étoffée, un cadre chaleureux pour recevoir nos visiteurs et des bureaux administratifs confortables pour réunir l'équipe de La Tour d'Auvergne, sur le même site.



À compter des vacances de Noël 2023, l'Office de tourisme intégrera également le nouveau bâtiment du domaine nordique de La Stèle/La Tour d'Auvergne et assurera une permanence dès que le domaine nordique sera ouvert.

Relais d'Information Touristique

C'est sur les communes de Gelles, Larodde et Saint Sauves que l'Office de tourisme a installé ses nouveaux **Relais d'Information Touristique**. En collaboration avec l'Office de tourisme, le prestataire volontaire se voit attribuer du mobilier charté, approvisionné régulièrement (principales éditions de l'Office de tourisme).

Le but : mailler le territoire d'information touristique en évitant des charges de personnel trop importantes pour la structure. Une initiative qui sera reconduite voire déployée sur de nouveaux sites en 2024.



Lancement de saison réussi



Le 25 mai 2023, plus d'une centaine de prestataires et d'élus du territoire se sont donnés rendez-vous pour partager ensemble le lancement de saison 2023 de l'Office de tourisme, avec, au programme : présentation de la saison estivale 2023, bourse aux documents, interventions du Département du Puy-de-Dôme (Tour de France) et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (les bonnes pratiques sur les sites naturels).

Dans une ambiance musicale autour d'un apéritif, un beau moment de partages et d'échanges !

Des journalistes en visite sur le territoire

L'Office de tourisme renseigne et accueille chaque année, de nombreux médias : journalistes, bloggers, émissions de télévision, presse locale, radios. Parmi eux cette année, France 2, BFM TV, le Figaro Magazine, la Tribune de Lyon, etc. . .

Mais aussi un célèbre show télévisé néerlandais «De Avondetappe - NOS Sports» :

- A l'occasion du passage du Tour de France
- Le 10 juillet 2023 (en direct)
- 1.300.000 téléspectateurs/jour
- Emission réalisée dans les jardins du Château de Cordès, à Orcival



Lancement du nouveau site internet www.auvergnevolcansancy.com

Un nouveau design plus attractif, un site consultable sur tout type de supports (tablettes, ordinateurs et smartphones) et de nouvelles fonctionnalités telles que :

- Billeterie en ligne
- Réservation d'hébergements en ligne
- Le choix d'une navigation en « Eco mode », plus vertueuse
- Une offre d'activités de pleine nature étoffée : 61 randonnées pédestres, 9 offres d'itinérances, 30 parcours de VTT et cyclotourisme, 15 sites de pêche, des activités nordiques, etc...
- Une mise en valeur de nos sites phares, de nos villages et de notre petit patrimoine
- Un espace Pro à destination des professionnels de la destination Auvergne VolcanSancy



Saison estivale 2023 (juillet/août) - Quelques chiffres

L'été chez nos partenaires :

Etude réalisée par l'Office de tourisme - Questionnaire envoyé à 248 partenaires (secteur et hors-secteur), du 1er au 17 septembre 2023, 73 réponses soit 29,4 % des partenaires sollicités.

Note sur leur ressenti général : **3,97/5** (Rappels 2022 : 3,94)

Ressenti général : 76 % des partenaires ont évalué leur saison 2023 à 4 ou 5 (-2 points)

- **Satisfaction des clients** sur la Destination Auvergne VolcanSancy : **4,55/5** (rappel 2022 : 4.26/5), 99 % des partenaires estiment la satisfaction de leurs clients entre 4 et 5 (+ 10 points)
- **51 % de nos partenaires hébergeurs estiment leur fréquentation stable** de leurs structures, 27 % en hausse et 16% en baisse.
- **30% de nos partenaires indiquent avoir observé une hausse de leur chiffre d'affaire** durant l'été 2023, 44% une stabilité et 21%, une baisse.



L'été à l'Office de tourisme :

- **15 463 visiteurs** accueillis sur les 4 points d'accueil (Orcival, La Tour d'Auvergne, Tauves, et le Centre Montagnard Cap Guéry), en juillet/août.
- **1670 personnes** ont participé aux animations de l'Office de tourisme en 2023 dont 400 prestations réservées en ligne grâce au nouveau système de billetterie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour vous aider à préparer vos randonnées (à pied et à VTT) et à vous guider sur place, téléchargez l'application Mhikes (disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play) et retrouvez toute l'offre de randonnée en Auvergne VolcanSancy !



Office de tourisme Auvergne VolcanSancy

Place Joseph Malègue - 63680 LA TOUR D'Auvergne

infotourisme@auvergnevolcansancy.com

www.auvergnevolcansancy.com

04 73 65 89 77

Bureaux d'accueil : Centre Montagnard Cap Guéry, Domaine Nordique de La Stèle, La Tour d'Auvergne, Orcival et Tauves.



Le CLIC Sénior Montagne vous accompagne au quotidien

Le CLIC Sénior Montagne est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux **personnes de plus de 60 ans**, leurs familles et/ou aidants mais aussi un dispositif de coordination entre les professionnels afin de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Il assure une mission de service public. Les services proposés sont entièrement gratuits : évaluation globale des besoins à domicile, aide à la mise en place du soutien à domicile, accompagnement des demandes d'entrée en établissement, actions de prévention santé...

Le CLIC Sénior Montagne est également un relais autonomie. Désormais, il accueille, informe, oriente les **personnes en situation de handicap et leurs familles**. Il peut aider aux démarches administratives auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des permanences sont organisées régulièrement, n'hésitez pas à contacter le CLIC pour plus d'informations.

Le CLIC intervient également dans la mise en œuvre d'actions sur l'ensemble de son territoire afin de **prévenir la perte d'autonomie** (actions collectives de prévention santé, conférences, activités de lien social...).

Pour retrouver les actions qui se déroulent près de chez vous, connectez-vous à l'adresse suivante : <https://padlet.com/preventionlaqueuille/clic>

Ou flashez le QR Code :



Zoom sur l'atelier découverte d'activités physiques

Début Octobre les séniors de la commune de Singles et de La Tour D'Auvergne ont pu profiter de l'intervention de deux animateurs sportifs. Ce fut l'occasion de découvrir des exercices physiques faciles à reproduire chez soi permettant de maintenir de la mobilité au niveau des articulations et de prévenir les chutes en travaillant sur l'équilibre. Les animateurs ont ensuite proposé aux participants une session de jonglage avec



plusieurs objets, pour finir par une initiation à la Capoeira. Cette discipline brésilienne allie technique de combat et pas de danse permet d'allier rythme et mouvement.

Pour contacter le CLIC Sénior Montagne :



CLIC Sénior Montagne
107 route du Puy-de-Dôme
63820 LAQUEUILLE
Tél. : 04.73.65.20.89



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?



Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?



J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?



J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?



**Pour toutes les questions juridiques, financières
ou techniques sur le logement et l'habitat,
le bon réflexe c'est l'ADIL !**



Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org



ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND



Tribunal Administratif
de Clermont-Ferrand



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE
LA JUSTICE



CDAD
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ACCÈS AU DROIT
DU PUY-DE-DÔME

Confronté à des difficultés juridiques avec une administration,
vous ne savez pas à qui vous adresser :

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit 63 et
le Tribunal Administratif
vous offrent un service d'information juridique :

UNE CONSULTATION GRATUITE AVEC UN AVOCAT

Point d'Accès au Droit (P.A.D.)
sur rendez-vous uniquement
au ☎ 04.43.14.61.00

📍

Tribunal Administratif
6 cours Sablon
63000 CLERMONT-FERRAND





LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Pourquoi rénover votre logement ?

➤ **Pour améliorer votre bien-être et votre confort de vie :** fini les courants d'air, le froid, le bruit, l'humidité

➤ **Pour réaliser une opération patrimoniale :** augmentation de la valeur de votre logement

➤ **Pour faire des économies :** réduction de votre consommation de chauffage, d'électricité (la facture peut être divisée par 4 après rénovation)

➤ **Pour mener une action concrète en faveur de l'environnement...**

Rénov'actions 63, un service public destiné à accompagner les propriétaires qui veulent améliorer l'efficacité énergétique et le confort de leur logement.

CES CONSEILLERS EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT GRATUITEMENT à chaque étape de vos travaux de rénovation.

- 1 Informations et conseils personnalisés
- 2 Définition de vos attentes et de vos besoins
- 3 Diagnostic et définition d'un programme de travaux
- 4 Plan de financement et mobilisation d'aides



communauté de communes
Dômes Sancy Artense

Les collectivités du Puy-de-Dôme, accompagnées par l'ADIL63 et l'Aduhime se sont associées aux professionnels et acteurs du bâtiment pour créer le service public de la rénovation de l'Habitat.

renovactions63.fr
04 73 42 30 72



Andésite

**Lave - Granits
Bâtiment - Décoration**

Petit Chambois - 63230 Mazayes
Tél. 04 73 88 74 12 / Fax 04 73 88 76 55
E-mail : andesite@andesite.eu / www.andesite.eu

**COUVERTURE ▲ ZINGUERIE ▲ ETANCHÉITÉ
ISOLATION ▲ BARDAGE**



Qualifications Qualibat
QUALIBAT RGE

LE PETIT CHAMBOIS
18 RUE DE LA CROIX DU TRY
63230 MAZAYES
TÉL. : 04 73 88 74 04
www.couvertureroussel.com

**ENTREPRISE
ROUSSEL SARL**

GÉRANT THIERRY ROUSSEL



SARL MIOCHE ET FILS


Plâtrerie Peinture Isolation

13 route des volcans 04 73 88 78 63 / 06 61 65 10 78
Mazayes-Hautes arnaud.mioche@orange.fr
63230 MAZAYES

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE
VOLAILLES**

Patrick VINCENT

Viandes du terroir



Rue de l'Hôtel de Ville
63230 PONTGIBAUD
04 73 88 70 16

**Fromagerie
MOREL**

Produits d'Auvergne

Marie et Patrice
Place Jean Moulin
63230 PONTGIBAUD
Tél. 04 73 88 99 36
fromagerie.morel@orange.fr

ENTREPRISE

COUDERT

S.A.S AU CAPITAL DE 640 000 €
VERNINES
63210 ROCHEFORT MONTAGNE
Tél. 04 73 65 67 08
Télécopie 04 73 65 66 34
E-mail : coudert.tp@wanadoo.fr
Site : www.coudert-tp.fr

TRAVAUX PUBLICS

- Terrassements
- Voirie Revêtements
- Canalisations Réseaux divers
- Génie Civil
- Centrale d'enrobage
- Pouzzolane
- Basalte



**Uni'Vert
Paysage**

RÉMI VERNADAT

06 22 54 39 31
remi.vernadat@gmail.com

4 chemin du Chuque
Le Grand Chambois
63230 MAZAYE



**Peinture
S. DESUERT**

PLÂTRERIE PEINTURE DÉCORATION
TRAVAUX D'INTERIEUR EXTERIEUR
63230 MAZAYES
06 88 01 45 50



Les Gardes
5 route de Côme
63230 MAZAYES

AUBERGE DES CHEIRES
Cuisine traditionnelle
04 73 73 79 37

SIRET : 85120267100018 aubergedescheires@gmail.com

ets **Ondet**



• Gasoil
• Fioul domestique
• Gnr gasoil non routier
• Fioul 4 saisons plus

Boissons

Boissons - Vins - Spiritueux Cave à vin - Spiritueux
Professionnels - Associations - Particuliers
Gaz - Bois de chauffage - Charbon - Granulés et bûches de bois comprimé

63240 Le Mont-Dore 04 73 65 01 65
Zac des Listes - 63500 Issoire 04 73 89 17 85

CHOISISSEZ LA QUALITÉ
D'UN RÉSEAU LEADER :
3 500 conseillers
+ de 40 000 biens

SAFTI
La solution clé en main
pour votre projet immobilier
www.safti.fr

Votre conseillère
indépendante
près de chez vous



Patricia
Sztangierski

06 22 08 62 70

patricia.sztangierski@safti.fr

SAFTI recrute, contactez-moi !

SARL CROUZEIX
MAÇONNERIE

BÉTON ARMÉ - PIERRE NEUF ET RESTAURATION
FAÇADES - HYDROGOMMAGE TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT

LE PETIT CHAMBOIS - 63230 MAZAYES
04.73.88.74.64 - 06.65.74.49.81
sarlcrouzeix@orange.fr
www.crouzeix-maconnerie-63.fr

Sarl Barlot Sébastien

Menuiserie extérieure
PVC - ALU - Bois - Hybride
Volet roulant - Portail

Le Petit Chambois - 63230 Mazayes
06 71 48 29 60 - 04 73 87 16 76
barlotsebastien@gmail.com



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Valdis Faure



Tonte, Taille
Débroussaillage
Plantation, Clôture ...

06 27 12 60 03

RESTAURANT
LE PTIT K'ROCH

CUISINE TRADITIONNELLE FAMILIALE

SUR PLACE ET À EMPORTER

12 RUE LES TAVERNES
63210 CEYSSAT
☎ 0661418593
DU JEUDI AU DIMANCHE MIDI
ET LE SAMEDI SOIR

FROID
Besson
Commercial
Climatisation

Froid commercial * Froid à la ferme
Electricité industrielle et générale
Climatisation * Pompe à chaleur
Contrat d'entretien

Laurent Besson - 63950 Saint Sauves d'Auvergne
Tél : 06 13 38 09 02 / 04 73 81 03 23
Mail : laurent.besson692@orange.fr

CARROSSERIE DES PUYs

Carrosserie
Peinture Auto / Moto
Nettoyage Int. Ext.
Lustrage
Montage de pneus

FRANCK FERNANDES 06 82 63 68 72
Carrosseriedespuy@gmail.com
Grand Chambois
63230 Mazayes

SIRET: 52303100300016

Kiriél
JARDIN - ANIMAUX

Kiriél Agriflore
Rond point - Sortie A89
63230 BROMONT-LAMOTHE
agriflore@orange.fr
04 73 79 92 27

CARRELAGE - FAÏENCE

Nicolas Monnet
Neuf & Rénovation

Bannières
63230 St-Pierre-le-Chastel
04 73 88 56 20

06 73 53 99 97
carrelagemonnetnicolas@orange.fr

LOUVET & FILS
**TERRASSEMENT
 ASSAINISSEMENT**

Christian 06 08 94 65 38
 Dorian 06 77 65 33 04



LE PETIT CHAMBOIS 63230 MAZAYES email : c-l-transport@orange.fr



C.P. Services 63

Peyrard Christophe
 63230 Mazayes
 c.peyrard63@gmail.com

**MULTI SERVICES
 TRAVAUX INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS**

Rénovation, réparation, décoration
 Aménagement et entretien de
 votre maison et jardin,
 nettoyages divers, débarras, démolition
 Installation et entretien VMC

Devis et conseils gratuits
0634052316 - 0473783898

SIRET 88210049800014

STOP
 GUÊPES ET FRELONS
 DES VOLCANS



JEAN-PHILIPPE LEMAIRE

Chenilles Processionnaires

Certibiocide n°039940

Bromont Lamothe
 Tel: 06.22.16.21.04
 N° SIRET 82148180100016

**Ça Part
 En Vrac**



À MAZAYES VENDREDI
 SEMAINES PAIRES 15h30/19h

Bistrot des Combes
 Bar - Restaurant
 Cuisine traditionnelle

34 Route des Carriers Petit Chambois
 63230 Mazayes
 Tél.:04.73.87.07.51 Mob.:06.60.40.74.84

**EMAUX
 SUR
 LAVE
 DEBUICHE**

Petit Chambois
 63230 MAZAYES
 yann.debuiche@orange.fr
 0473889042
 0682918394
 facebook Atelier debuiche

Maison Ronchetti
 Qualité Garantie



CEYSSAT 73 87 11 93
 06 11 42 96 02
 06 13 02 90 66

STOCK IMPORTANT
 LIVRAISON RAPIDE



la qualité, notre métier

**MORGE Alexandre
 HORTICULTEUR
 PÉPINIÉRISTE**

04 73 87 79 98
 alexandre.morge@orange.fr

OUVERTURE
 du mardi au samedi
 9h/12h - 14h/18h
 dimanche 9h/12h

Lieu-dit La Fayolle
 63230 La Goutelle

<https://morge-horticulture.fr/>

market
 Le plein de fraîcheur et d'économies

PONTGIBAUD
 Avenue de la gare - 04 73 88 95 59

lundi au samedi
 08h30 - 12h30 / 14h30 - 19h
 dimanche
 08h30 - 12h30



Retrait colis



24H - 24H

GARAGE DUBOSCLARD
 Dépannage, réparation toutes marques



63230 Bannières
 04 73 88 74 56 / 06 87 23 25 65
 mail: garage.dubosclard@laposte.net



Ecole Primaire de Marzayes - Année 2023-2024 - CM1-CM2